



Session d'étude no 2: Composantes essentielles d'un programme d'assainissement

[Retournez à la page principale de la formation](#)

☰ Session d'étude no 2: Composantes essentielles d'un programme d'assainissement

Session d'étude no 2: Composantes essentielles d'un programme d'assainissement

Introduction

À partir des informations et des données probantes tirées de l'analyse du contexte au niveau national, il faudra élaborer des plans et prendre des décisions concernant la raison d'être du programme. On peut définir les fondamentaux de la conception de programme, quel que soit le domaine de travail, en répondant aux quatre questions suivantes :

- Quel est votre objectif ?
- Comment allez-vous procéder ?
- Avez-vous les ressources nécessaires pour y parvenir ?
- Comment saurez-vous si vous y êtes parvenu ?

Au cours de cette session d'étude, nous allons nous pencher sur ces grandes questions et mettre en évidence les composantes essentielles des programmes d'assainissement à grande échelle. Nous continuerons également de mettre l'accent sur la nécessité d'incorporer l'équité, le genre et la durabilité dans les activités de programmation.

Résultats d'apprentissage de la Session d'étude no 2

À l'issue de cette session, vous devriez être capable :

- 2.1** De décrire les composantes essentielles d'un programme d'assainissement.
- 2.2** De décrire quelques composantes supplémentaires des programmes d'assainissement à grande échelle.

CONTINUER

2.1 Définir le programme

Pour répondre à la question « quel est votre objectif ? », vous devez d'abord définir la ou les zone(s) géographique(s) couverte(s) par le programme ainsi que les différents buts que vous souhaitez atteindre. Étant donné que la terminologie relative aux objectifs du programme peut être difficile à cerner, certaines notions sont expliquées dans l'encadré 2.1.

Encadré 2.1 Produits, résultats, objectifs et autres termes spécifiques

Tout un éventail de termes est utilisé pour décrire les objectifs et les résultats d'un programme. Certains ont une signification similaire, et certaines personnes peuvent même les utiliser de manière interchangeable alors que d'autres diront qu'ils ne veulent pas dire la même chose. Étant donné que les préférences peuvent varier d'une organisation ou d'une institution à l'autre, il vous faudra peut-être vous adapter à des conventions inhabituelles.

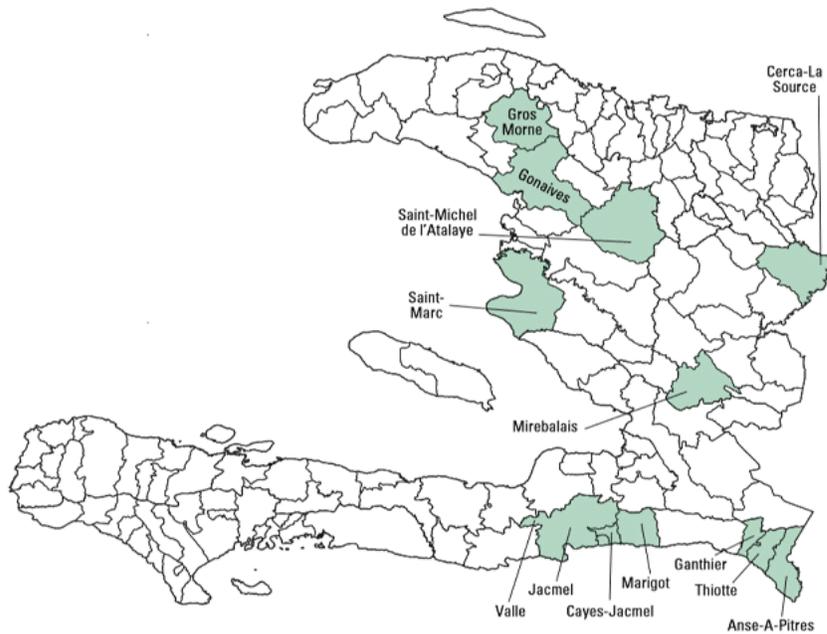
- Le terme **objectif** désigne un engagement global de haut niveau pris à l'échelle nationale ou mondiale, comme les objectifs de développement durable.
- On parle aussi des **objectifs** d'un programme, qui sont fixés au début de celui-ci pour définir la mission à accomplir, par exemple augmenter le taux de lavage des mains ou réduire le nombre de cas de diarrhée chez les enfants.
- Les **cibles** visent à définir plus précisément les objectifs (par exemple augmenter de 50 % les taux de lavage des mains dans la zone de mise en œuvre du programme avant une certaine date).
- Un **indicateur** est une variable que l'on peut constater, mesurer ou compter et qui donne une idée des progrès réalisés par rapport à une cible.
- Les **livrables** sont les produits (résultats concrets) générés par un projet ou un programme. Il peut s'agir de nouvelles toilettes ou de nouvelles installations destinées au lavage des mains, d'événements et d'activités comme des formations, d'activités de promotions de l'ATPC, de la création d'affiches de conseils en matière d'hygiène, etc.
- Les **résultats** peuvent être définis comme les effets des livrables observés en général à court ou moyen terme. Citons par exemple le nombre de personnes ayant accès à l'assainissement à la fin du programme, la participation aux formations ou encore le nombre de communautés certifiées FDAL.

Attention, dans la pratique, les termes « résultat » et « objectif » peuvent être utilisés pour désigner la même chose. Les objectifs sont en réalité les résultats prévus ou recherchés, et les résultats décrivent la réalisation ou non des objectifs.

- Les **impacts** sont les effets et conséquences à long terme des activités d'un programme, comme une baisse de l'incidence de la diarrhée, l'augmentation de la fréquentation scolaire ou le prolongement de la durée de vie des pompes manuelles grâce à un bon entretien.

2.1.1 Définir la zone couverte par le programme

La zone globale couverte par le programme peut comprendre plusieurs sous-zones (provinces, régions, districts ou autres unités administratives). La figure 2.1 présente un programme en Haïti qui couvrait plusieurs communes un peu partout dans le pays. (UNICEF, 2017).



Source: UNICEF Haiti

Figure 2.1 Carte des différentes communes haïtiennes couvertes par le programme de pays Approches communautaires de l'assainissement total (CATS) de l'UNICEF.

Translation of figure 2.1

Source: UNICEF Haiti	Source : UNICEF Haïti
Cerca-La Source	Cerca-La Source
Gros Morne	Gros-Morne
Gonaïves	Gonaïves
Saint-Michel de l'Atalaye	Saint-Michel de l'Atalaye
Saint-Marc	Saint-Marc
Mirebalais	Mirebalais
Valle	Valle
Jacmel	Jacmel
Cayes-Jacmel	Cayes-Jacmel
Marigot	Marigot
Ganthier	Ganthier
Thiotte	Thiotte
Anse-A-Pitres	Anse-à-Pitres

Les programmes devraient cibler autant que possible les zones où les privations sont importantes, car c'est souvent là que les améliorations sont les plus avantageuses. D'autres zones à privilégier sont celles qui présentent des niveaux élevés de demande et de besoins, par exemple là où les autorités locales sont prêtes à appuyer le programme ou là où les populations vulnérables ou difficiles à atteindre ne reçoivent pas d'autre aide.

Il est fondamental d'exploiter les possibilités de collaboration avec le gouvernement et d'autres partenaires pour tirer profit des synergies possibles et éviter les tensions et les objectifs contradictoires. Les zones prioritaires sélectionnées grâce à l'analyse de la situation devraient par exemple être comparées avec les zones

prioritaires proposées dans le cadre d'autres plans et stratégies du gouvernement ainsi qu'avec les zones d'activité d'autres programmes gérés par le gouvernement ou par d'autres partenaires de développement.

Il convient aussi de songer aux économies d'échelle et d'envergure lors de la sélection de la zone couverte par le programme car un regroupement des zones est susceptible de générer des gains d'efficacité. Il peut être nécessaire de définir une taille minimale pour le programme pour que certaines démarches puissent être réalisées de manière rentable.

2.1.2 Définir les objectifs et les cibles

Les programmes doivent s'articuler autour de toute une série d'objectifs et de cibles qui visent à la fois des résultats quantitatifs et qualitatifs et qui soient assortis de délais. Ils peuvent être définis dans un *cadre de résultats* détaillant les cibles, les indicateurs et les délais principaux, en général dans un grand tableau. Le *cadre de résultats* influence considérablement la définition des modalités de mise en œuvre et d'autres activités du programme et alimente la mise au point du cadre de suivi et d'évaluation ainsi que de ses indicateurs.

Il y a plusieurs éléments à prendre en compte lors de la définition des objectifs :

Ce que vous savez déjà

Les objectifs devraient reposer sur les données probantes issues de l'analyse de la situation, des enseignements tirés et d'autres aspects de l'analyse du contexte, comme des données actualisées sur les taux de certification FDAL ou de lavage des mains. Les priorités nationales devraient orienter les objectifs et cibles du programme, y compris sa contribution aux objectifs nationaux liés au secteur, comme la cible d'assainissement d'ici à 2030 définie dans les ODD.

L'importance d'être réaliste

Il convient néanmoins de relativiser ces objectifs de haut niveau. Les objectifs et cibles du programme doivent être réalistes et à la mesure de ce qu'il sera possible de réaliser pendant la durée du programme compte tenu des difficultés liées au contexte dans la zone ciblée. Un excès d'ambition peut conduire à la recherche de résultats rapides, à un rapportage excessif, à des problèmes de durabilité et d'équité, à la remise en question des conclusions des évaluations, et à un affaiblissement de la crédibilité du secteur et du soutien dont il bénéficie.

Les seuils définis

D'après les données récentes, les taux d'accès aux installations d'assainissement et leur utilisation doivent être élevés et concerner l'ensemble de la communauté pour que les bénéfices en matière de santé se manifestent. Les programmes d'assainissement rural devraient viser à saturer les zones de mise en œuvre pour que l'utilisation durable d'installations gérées en toute sécurité soit toujours supérieure à un seuil minimal dans toutes les communautés ciblées, plutôt que de privilégier les petites victoires dans de vastes populations. Cet objectif devrait également favoriser les interventions plus inclusives étant donné que parvenir à un taux élevé d'utilisation durable suppose de trouver des moyens de venir en aide à toutes les personnes vivant dans les communautés ciblées.

Équité, genre et durabilité

L'incorporation au cadre de résultats d'objectifs touchant spécifiquement à l'équité, au genre et à la durabilité amènera les personnes responsables à consacrer une plus grande attention à ces questions importantes. Toutes les méthodes de mise en œuvre doivent subir les adaptations qui s'imposent, notamment des ressources supplémentaires qui pourraient être requises. Il est important de consulter différentes parties prenantes, comme les filles, les femmes et les groupes vulnérables, pour mettre au point ces adaptations et veiller à ce qu'elles soient bien conçues et dotées de ressources suffisantes. L'étude de cas n° 2.1 présente un exemple d'objectifs (résultats) en matière de durabilité.

Autres préoccupations en matière de santé publique

Si les programmes ont pour vocation de générer d'importants avantages en matière de santé en plus d'améliorer l'assainissement, ils peuvent aussi s'attaquer à d'autres voies importantes d'exposition aux matières fécales. On pourra par exemple y incorporer des cibles concernant l'accès à l'eau salubre, des plans d'amélioration de l'hygiène personnelle, de l'hygiène alimentaire et de la lutte antivectorielle, ou la réduction de l'exposition aux déchets animaux.

Étude de cas n° 2.1 Résultats en matière de durabilité au Bangladesh

Le South Asia WASH Results Programme (Programme de résultats en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en Asie du Sud, SAWRP) vise à améliorer les installations WASH et les comportements à cet égard auprès de plus de 2,25 millions de personnes dans les zones rurales du Bangladesh et du Pakistan (figure 2.2). Mis en œuvre par un consortium mené par Plan International Royaume-Uni, le programme est financé par le Department for International Development (département britannique du développement international) selon le principe du paiement au rendement, ce qui signifie que les paiements ne sont accordés qu'à condition que les résultats et les livrables définis soient réalisés, après vérification externe.



Figure 2.2 District de Barisal (Bangladesh) : une des zones de mise en œuvre du SAWRP.

Pour renforcer la durabilité du programme, le SAWRP s'efforce de produire les résultats suivants en matière de durabilité dans les zones ciblées :

- 1** **Institutions (gouvernement)** : Des structures locales actives de gouvernances du secteur WASH existent, conformément à la politique nationale.
- 2** **Institutions (secteur privé)** : les technologies et services nécessaires sont disponibles dans le secteur privé local et des possibilités de financement sont prévues pour garantir un accès universel.
- 3** **Institutions (société civile)** : les communautés et la société civile se mobilisent en faveur de l'amélioration des services WASH.

4

Fonctionnalité : les infrastructures WASH sont opérationnelles et entretenues.

5

Environnement : les infrastructures WASH protègent l'environnement et la santé publique et sont résistantes.

6

Équité et inclusion sociales : il existe une demande importante de services WASH et de changement des comportements avec un accès inclusif pour tous.

Pour chaque résultat recherché, les partenaires de mise en œuvre ont défini des livrables spécifiques adaptés aux différents contextes et aux indicateurs connexes. Une fois par an, des partenaires du consortium se réunissent à l'occasion d'un atelier pour évaluer les progrès accomplis, partager leurs connaissances et se mettre d'accord sur les priorités de l'année suivante. Compte tenu des difficultés que présente la mesure de la durabilité et de l'absence de références dans le secteur de l'assainissement rural, une part importante de l'atelier est consacrée à l'examen et à l'amélioration des livrables et des indicateurs eux-mêmes sur la base de l'apprentissage et de l'expérience acquise.

CONTINUER

2.2 Planification et gestion du programme

Une fois que la zone ciblée et les objectifs du programme ont été définis, l'étape suivante consiste à planifier (ou examiner) les activités qui contribueront à la réalisation de ces objectifs dans les délais fixés, c'est-à-dire à répondre à la question « Comment allez-vous procéder ? » ainsi qu'à la question « Avec qui allez-vous collaborer ? », deux questions étroitement liées. Il est essentiel de nouer des relations avec vos partenaires et de prendre des décisions quant au rôle et aux responsabilités de chacun.

La **gestion de programme** englobe la planification et la gestion de toutes les activités d'un programme aux fins de l'amélioration de ses résultats. Le tableau 2.1 reprend quelques éléments clés à prendre en compte.

Tableau 2.1 Éléments clés de la gestion de programme

Élément	Questions à se poser
Temps	<p>Des estimations réalistes ont-elles été effectuées quant à la durée des interventions et activités principales ?</p> <p>A-t-on tenu compte des retards, des obstacles et des contretemps imprévus ainsi que du temps nécessaire pour y faire face ?</p> <p>Les progrès risquent-ils d'être entravés par des difficultés ou événements politiques, comme des élections ?</p> <p>Avez-vous prévu suffisamment de temps pour collaborer ou vous entretenir avec les groupes difficiles à atteindre ?</p>

Élément	Questions à se poser
Mise en œuvre	<p>Quelle(s) approche(s) comptez-vous adopter ?</p> <p>Les méthodes différeront-elles en fonction des lieux géographiques ? (La mise en œuvre est abordée dans la session d'étude no 5.)</p>
Capacités	<p>Les capacités de mise en œuvre nécessaires sont-elles disponibles ?</p> <p>Avez-vous déterminé le nombre de communautés auxquelles une équipe de mise en œuvre peut venir en aide et le nombre d'équipes nécessaires ?</p>
Coûts	<p>À combien sont estimés les coûts de la réalisation des objectifs et cibles escomptés ?</p> <p>Le financement disponible est-il suffisant ?</p> <p>Le financement est-il garanti pour toute la durée du programme ? (Voir Section 2.3.)</p>
Examen	<p>Des plans de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) adaptés ont-ils été mis en place ? (Voir Section 2.4.)</p>
Équité	<p>Les difficultés et les coûts supplémentaires que supposent les efforts à consentir pour atteindre les groupes qui n'étaient pas desservis jusqu'à présent et couvrir le « dernier kilomètre » ont-ils correctement été pris en compte ?</p>
Durabilité	<p>Les capacités et ressources nécessaires pour renforcer la durabilité ont-elles été prises en compte de manière réaliste ?</p>

En plus de pouvoir répondre à ces questions, les gestionnaires de programme devront absolument se montrer flexibles et prêts à s'adapter au changement. Avant, les programmes reposaient souvent sur une seule méthode de mise en œuvre. Aujourd'hui, les principes de la **gestion adaptative** doivent être appliqués. La gestion adaptative consiste à adopter un système itératif fondé sur l'évaluation des données relatives aux performances passées, l'exploitation de cette expérience aux fins des actions futures, et l'adaptation rapide aux retours d'information. La figure 2.3 illustre le cycle itératif des étapes de la gestion adaptative.

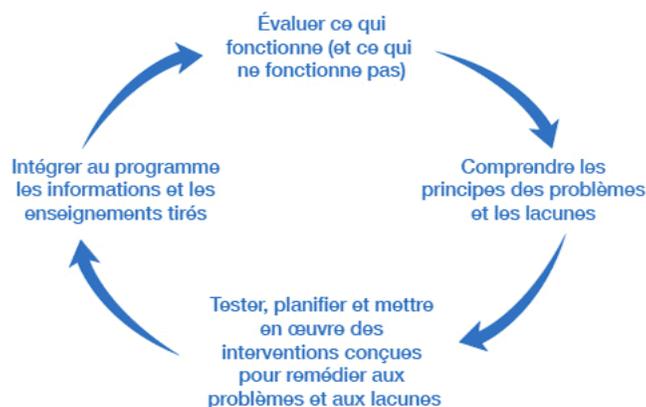


Figure 2.3 Gestion adaptative : une démarche itérative.

CONTINUER

2.3 Besoins en ressources : coûts et capacités

Une fois les plans généraux établis, les ressources nécessaires à la concrétisation des objectifs doivent être minutieusement évaluées. Les décisions relatives au programme seront influencées dans une large mesure par les coûts relatifs et la rentabilité des différentes méthodes et stratégies de mise en œuvre.

Il convient de dessiner les contours généraux du budget du programme pendant la phase de planification sur la base du coût estimé de la réalisation des objectifs escomptés. Le budget estimé devrait être revu à un stade ultérieur, une fois qu'une stratégie de mise en œuvre pour chaque zone couverte aura été élaborée à partir des informations plus détaillées disponibles à ce moment-là. (Pour de plus amples informations sur les budgets et l'établissement des coûts, consulter les *Guidance on Costing of Rural Sanitation Approaches* (Orientations pour le calcul des coûts des approches de l'assainissement rural) mentionnées dans la section *Lectures complémentaires*.)

Aux ressources financières devront s'ajouter des ressources humaines. L'examen préalable des capacités dans le cadre de l'évaluation de l'environnement favorable (voir session d'étude n° 1) étayera leur planification. Les programmes à grande échelle présentant plusieurs composantes de mise en œuvre dans différents contextes nécessitent un nombre considérable d'hommes et de femmes dotés de capacités et d'aptitudes diverses. Si ces ressources ne sont pas disponibles, il faudra élaborer un plan de développement des capacités qui devrait, dans la mesure du possible, englober tout ce dont les acteurs et les partenaires qui interviennent dans le programme auront besoin pour exercer leurs fonctions et responsabilités de manière compétente.

Vous devriez également tenir compte des besoins en ressources supplémentaires qui sont susceptibles d'apparaître plus tard dans le cycle du programme. La gestion adaptative doit prévoir du temps et des ressources pour la prise en compte des retours d'information et l'adaptation des plans en conséquence, et ce, dès le début de la planification.

CONTINUER

2.4 Suivi, évaluation et apprentissage (SEA)

La dernière question de la liste des fondamentaux présentée au début de cette session d'étude est : « Comment saurez-vous si vous y êtes parvenu ? ». Les démarches de **suivi** (évaluation continue des performances) et d'**évaluation** (analyse des données de suivi aux fins de l'évaluation des progrès), qui mènent ensuite à l'**apprentissage** (utilisation et mise en application des connaissances acquises et des données recueillies) peuvent vous permettre d'y répondre. Les systèmes et processus SEA doivent faire partie intégrante du programme dès la phase initiale pour que les progrès puissent être évalués. Il peut s'avérer nécessaire de procéder à des études de référence pour décrire les conditions initiales avec lesquelles les progrès et les performances pourront ensuite être comparés.

La figure 2.3 montre que l'évaluation régulière de ce qui fonctionne ou non est un aspect fondamental de la gestion adaptative car elle vous permet de réagir en fonction de l'évolution de la situation. Il faudra pour cela mettre en place des systèmes de communication rapide des informations reposant souvent sur le suivi et l'évaluation des performances du programme en temps réel. L'utilisation de téléphones mobiles aux fins du suivi a permis aux gestionnaires de réduire énormément le temps, les ressources et les capacités nécessaires pour générer des données utilisables. Les systèmes de suivi sur smartphone sont à présent utilisés dans le cadre de programmes d'assainissement rural à grande échelle en Afrique et en Asie pour suivre les progrès et vérifier les résultats (voir étude de cas n° 2.2). La nature inclusive des systèmes de suivi doit aussi être soigneusement examinée, et il faudra parfois changer de méthode d'évaluation des progrès pour certains groupes ou populations vulnérables.

Étude de cas n° 2.2 Application mobile-Web de suivi de l'assainissement rural en Zambie

Le suivi mobile-Web (M2W) de l'assainissement rural en Zambie a été utilisé pour la première fois en 2013 dans le cadre d'une collaboration entre l'UNICEF, Akros (un partenaire technique) et le Ministry of Local Government and Housing (ministère zambien de l'Administration locale et du Logement). Le système papier utilisé auparavant pour transférer les données des communautés vers les districts puis jusqu'au niveau central a été remplacé par un logiciel ouvert gratuit et de simples SMS envoyés à partir de téléphones mobiles (figure 2.4).

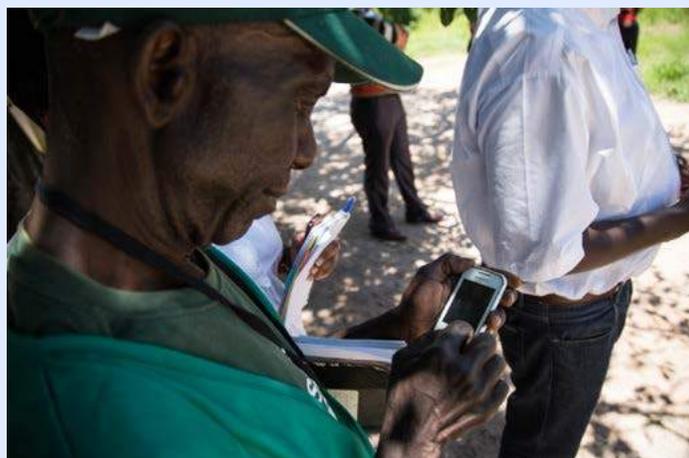


Figure 2.4 Un bénévole de la communauté utilise son téléphone pour envoyer des données sur des indicateurs d'assainissement clés vers un serveur central où elles seront analysées.

Les principaux avantages des systèmes de suivi en temps réel sont les suivants :

- l'utilisation de téléphones mobiles bon marché avec de simples protocoles pour un suivi et une analyse faciles ;
- une plus grande redevabilité, des données de meilleure qualité et une meilleure rentabilité (par communauté ciblée) ;
- la disponibilité de données actualisées de bonne qualité qui éclaireront la mise en place d'interventions et de services de suivi ciblés.

Le système est non seulement une source de données pour les gestionnaires de programme, mais il favorise également la communication rapide et automatique d'informations aux communautés pour qu'elles soient tenues au courant de leur situation et de celle des autres communautés en matière d'assainissement. Les

connaissances et la transparence qui en découlent encouragent davantage l'évolution des comportements.

(Adapté de l'UNICEF, 2015 et de Markle et al., 2017.)

L'évaluation du programme devrait aboutir à une analyse systématique et objective de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Elle doit servir à faire le point sur la réalisation des objectifs ainsi que sur l'efficacité, la productivité, les conséquences et la durabilité du programme.

Les évaluations externes, le suivi et la vérification par des tiers (notamment les contrôles de la durabilité), les examens du programme et les activités d'apprentissage rapide contribuent à renforcer la redevabilité pendant la mise en œuvre en faisant en sorte que les données sur le programme et ses résultats soient facilement accessibles et partagées avec tous les principaux acteurs concernés. Ces activités doivent être planifiées à l'avance (surtout lorsque des données de référence sont nécessaires), et les coûts qui y sont associés doivent être prévus dans le budget du programme. Il convient de faire le nécessaire pour rassembler des informations sur les enseignements tirés et repérer les écueils possibles tout au long du programme, notamment grâce à une réflexion régulière, à des activités d'apprentissage et à la communication des résultats à d'autres parties prenantes.

CONTINUER

2.5 Travailler à grande échelle

Si la définition des objectifs, l'estimation des ressources, la budgétisation et l'évaluation des résultats font partie intégrante de tout programme, les programmes d'assainissement à grande échelle, eux, reposent sur d'autres composantes et perspectives.

2.5.1 Apprentissage horizontal

On entend par **apprentissage horizontal** l'apprentissage basé sur les activités de personnes travaillant dans une situation similaire ou dont l'expérience se rapproche de la vôtre, par opposition à un apprentissage vertical, où les instructions sont communiquées par les supérieurs. L'apprentissage horizontal est fondamental en ce qui concerne la généralisation et le passage à l'échelle de stratégies, de méthodes de mise en œuvre et de pratiques efficaces. Il convient de mettre en place des systèmes ambitieux pour rechercher et diffuser les enseignements tirés d'un programme de façon à inciter les parties prenantes à opérer des changements positifs à partir de cet apprentissage. Les systèmes d'apprentissages doivent également faire en sorte que les leçons apprises au niveau local soient communiquées de manière ascendante et éclairent les politiques et mécanismes nationaux, voire mondiaux.

Les programmes plus vastes offrent davantage de possibilités d'apprentissage horizontal lorsque les équipes actives dans différentes zones sont réunies et invitées à partager leur expérience, comme l'illustre l'étude de cas n° 2.3.

Étude de cas n° 2.3 Ateliers d'apprentissage à l'action rapide en Inde

La mission Swachh Bharat Gramin (SBM-G) est un programme national d'assainissement rural dont le nom pourrait être traduit par « Mission pour une Inde propre en milieu rural ». Les ateliers d'apprentissage à l'action rapide sont un outil efficace utilisé dans le cadre du programme SBM-G pour permettre aux équipes actives dans différents districts d'échanger innovations, bonnes pratiques et enseignements tirés (figure 2.5). Un atelier typique comprend des activités d'échange et d'apprentissage, des visites sur le terrain et la planification d'actions en vue de mettre en pratique les leçons apprises.

Les ateliers sont conçus de façon soignée et originale pour encourager l'apprentissage horizontal, et présentent les caractéristiques suivantes :

- Ils sont pensés et organisés pour être participatifs, informels, agréables et utiles.
- Ils sont destinés au partage et à l'apprentissage horizontal entre pairs et entre différents niveaux. La plupart des interactions se font de manière horizontale et non descendante. Les dirigeants ne sont pas là pour donner des leçons mais bien pour écouter.

- Les ateliers sont conçus pour aider les participants à s'inspirer des idées des autres.
- Ils s'intéressent aux actions pratiques pouvant être reproduites à l'échelle des districts, des divisions administratives, des États et/ou du pays entier.
- Ils sont axés sur ce qui fonctionne, sur les innovations et sur les résultats positifs, mais aussi sur les problèmes et les solutions.
- Ils sont démocratiques, décentralisés et participatifs et permettent à tous les participants, à n'importe quel niveau, de s'exprimer dans un contexte marqué par le respect pour toutes les contributions.



Figure 2.5 La majorité des participants aux ateliers d'apprentissage à l'action rapide sont des fonctionnaires du gouvernement qui travaillent sur le programme SBM-G.

(Adapté de IDS, 2018a)

Activité 2.1 Apprentissage horizontal

Un village parvient à résoudre un problème local qui touche une autre communauté voisine. Une première possibilité est d'aller dans le second village pour dire aux habitants ce qui ne va pas et leur apprendre à régler le problème, tandis qu'une autre approche est d'inviter les représentants du second village à se rendre dans le premier village pour découvrir comment le problème a pu être réglé.

Quelle est selon vous l'approche la plus efficace ?

Vous pouvez copier-coller votre réponse dans votre journal d'apprentissage avant de cliquer sur Révéler la réponse.

Saisissez votre réponse ici, puis cliquez sur Révéler la réponse.

Révéler

2.5.2 Renforcement de l'environnement favorable

L'évaluation de l'environnement favorable a été abordée dans la session d'étude n° 1. Les programmes à grande échelle offrent des possibilités de développement et de renforcement de l'environnement favorable qui ne seraient pas compatibles avec les projets et les programmes de plus petite envergure. Le renforcement de l'environnement favorable, parfois aussi appelé renforcement du secteur ou renforcement des systèmes, peut se traduire par le développement et l'amélioration d'un ou de plusieurs aspects de l'environnement favorable, mais il peut aussi englober d'autres fonctions, comme la disponibilité des produits et services.

L'UNICEF propose une démarche de renforcement de l'environnement favorable en six étapes qui souligne l'importance de la collaboration avec le gouvernement et les partenaires de développement. Les six étapes sont les suivantes :

- 1** **Se mettre d'accord** : parvenir à un consensus et générer une impulsion en faveur de l'amélioration du secteur et de l'établissement d'alliances avec les partenaires de développement.
- 2** **Évaluer** : collaborer avec le gouvernement et les partenaires à l'analyse et à l'évaluation systématiques de l'environnement favorable existant.
- 3** **Planifier** : mettre en place un processus de création d'un programme global de renforcement de l'environnement favorable mené par le gouvernement, et se mettre d'accord sur le rôle du gouvernement et des partenaires de développement.
- 4** **Investir** : élaborer un plan d'investissement réaliste. Obtenir un financement par les voies existantes et trouver de nouveaux mécanismes et sources de financement pour appuyer la concrétisation du plan.
- 5** **Mettre en œuvre** : créer un plan de mise en œuvre détaillé pour renforcer l'environnement favorable en définissant des délais, un budget et les besoins en ressources humaines.
- 6** **Suivre et évaluer** : en collaboration avec les partenaires de développement, appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour suivre les progrès et les améliorations au niveau de l'environnement favorable.

L'étude de cas n° 2.4 décrit brièvement un exemple de renforcement de l'environnement favorable

Étude de cas n° 2.4 Renforcement de l'environnement favorable en Inde

L'initiative Renforcer l'assainissement rural a été lancée en 2007 par le Programme pour l'eau et l'assainissement (WSP). Le WSP soutenait les actions menées par le gouvernement dans plusieurs pays pour améliorer l'assainissement rural à grande échelle, y compris les activités ciblées de renforcement de l'environnement favorable. Des évaluations de référence ont été réalisées en 2007 puis à nouveau trois ans plus tard pour faire le point sur les progrès accomplis. La figure 2.6 présente une version simplifiée du cadre établi par le WSP pour le renforcement de l'environnement favorable, avec les résultats de deux États indiens : l'Himachal Pradesh (HP) et le Madhya Pradesh (MP).

Dimension de l'environnement favorable	Himachal Pradesh		Madhya Pradesh	
	2007	2010	2007	2010
Politiques, stratégies et orientation	moyen	élevé	faible	faible
Dispositions institutionnelles	élevé	élevé	moyen	moyen
Financement et mesures d'encouragement	élevé	élevé	faible	élevé
Suivi et évaluation	faible	élevé	faible	moyen
Capacités de mise en œuvre	moyen	élevé	faible	moyen
Disponibilité des produits et services	faible	élevé	faible	faible

CLÉ

- faible À améliorer
- moyen Amélioration, mais pas encore hautement performant
- élevé Hautement performant

Figure 2.6 Progrès réalisés dans le renforcement des fonctions liées à l'environnement favorable dans le secteur WASH entre l'année de référence (2007) et l'année finale (2010) dans l'Himachal Pradesh et le Madhya Pradesh, en Inde

L'évaluation de référence a mis en évidence les lacunes existantes dans l'environnement favorable pour qu'elles puissent être comblées grâce à des mesures ciblées. La figure 2.6 montre que, d'après l'évaluation réalisée trois ans plus tard, l'HP affichait des progrès considérables et se montrait très performant dans tous les domaines alors que le MP avait encore du chemin à parcourir. Cette différence s'explique par l'appui politique fort donné au programme du WSP par le gouvernement de l'État de l'HP dont n'a pas bénéficié l'État du MP, beaucoup plus grand et plus pauvre (figure 2.7).



Figure 2.7 Des femmes prennent des cruches d'eau pour aller faire leurs besoins à l'air libre aux abords d'une ville dans le Madhya Pradesh.

(Adapté de Rosensweig et al., 2012.)

Les programmes à grande échelle doivent souvent faire face aux problèmes de gouvernance dans le secteur WASH et mettre en place des conditions propices pour favoriser des résultats et des services durables et équitables. Dans les zones où la gouvernance du secteur WASH est insuffisante (p. ex. faible engagement politique vis-à-vis de l'assainissement rural, politiques sectorielles non mises en œuvre, mauvaise coordination, manque de fiabilité des données de suivi, financement limité de l'assainissement, faible capacité du gouvernement à renforcer l'assainissement rural et mauvaise hygiène), il faudra peut-être renforcer l'investissement dans le programme et générer un soutien plus vaste pour régler les nombreux problèmes de gouvernance et mettre au point des méthodes exploitables.

CONTINUER

Résumé de la Session d'étude no 2

Au cours de cette session, vous avez appris que :

1

La définition des programmes d'assainissement rural commence par la délimitation de la zone couverte par le programme sur la base des informations recueillies lors de l'analyse du contexte au niveau national.

2

Les objectifs et cibles des programmes devraient être réalistes et reposer sur les connaissances existantes. L'équité, le genre et la durabilité devraient faire partie intégrante des objectifs dès le départ.

3

La gestion des programmes devrait être adaptative, c'est-à-dire qu'il devrait s'agir d'une démarche itérative qui tient compte des changements et qui s'y adapte.

4

L'établissement des budgets et la définition des besoins en ressources humaines sont des aspects fondamentaux de la planification des programmes.

5

Des systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage doivent être mis au point dès le départ.

6

Les programmes exécutés à grande échelle sur l'ensemble de la zone couverte offrent davantage de possibilités d'apprentissage horizontal et de renforcement de l'environnement favorable.

Retournez à [la page principale de la formation](#) pour continuer à la prochaine session.